
Sauvegarder l'environnement naturel

Comme notre planète, la terre, est un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments en interaction les uns avec les autres, toute cause agissant sur ce système peut créer des effets inattendus. Un de ces effets, c'est le réchauffement climatique.

L'analyse des couches géologiques et des sondages faits dans les glaces polaires ont montré que la température de la terre variait avec le temps. Mais ces variations sont très lentes. Entre l'an mille et la fin du XIXe siècle, la température n'a fluctué que de 0,2 degré. À l'heure actuelle, le phénomène s'accélère. Depuis un siècle à peine, la température moyenne du globe a augmenté de 0.6 degrés. Les simulations par ordinateur semblent indiquer que le réchauffement va s'accroître. La température moyenne pourrait augmenter de 1,4 à 5,8 degrés d'ici la fin du XXIe siècle. C'est ce phénomène que l'on appelle le réchauffement planétaire.

La majorité des scientifiques pensent que la cause principale du réchauffement planétaire est *l'effet de serre*. Il s'agit d'un processus par lequel une grande partie de l'énergie du Soleil qui atteint la Terre est emmagasinée par l'atmosphère de notre planète, plutôt que réfléchi et renvoyé vers l'espace. Certains gaz de l'atmosphère comme le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote, bloquent le rayonnement réémis, absorbent son énergie et, ce faisant, se réchauffent.

Depuis plus d'un siècle, d'énormes quantités de gaz à effet de serre sont relâchées dans l'atmosphère par diverses activités modernes comme l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz) dans l'industrie et les transports ou certaines pratiques agricoles comme le déboisement et l'élevage de bovins. On estime ainsi que la concentration du dioxyde de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 30 pour cent depuis le début de l'ère industrielle, ce qui contribue de manière non négligeable à l'effet de serre.

Jour après jour on constate les effets du réchauffement : le retrait de certains glaciers, une montée d'une dizaine de centimètres du niveau des océans par expansion thermique de l'eau, ainsi que la réduction d'épaisseur de la calotte polaire arctique. L'accélération du phénomène au cours du XXIe siècle devrait entraîner une augmentation du niveau moyen des océans et des variations extrêmes dans les conditions météorologiques, avec à la clé vagues de chaleur et périodes de fortes précipitations. Les conséquences probables seront dramatiques : fortes inondations dans certaines régions, développement de la sécheresse dans d'autres, disparition de certaines zones côtières ou d'îles à basse altitude. À plus long terme, on peut craindre des phénomènes comme la fonte de la calotte glaciaire qui recouvre le Groenland, ce qui provoquerait en une montée de 6 mètres du niveau des océans, avec disparition de la plupart des régions côtières du monde.

Si l'on veut éviter ces conséquences terribles, il faudrait prendre immédiatement des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre - c'est-à-dire limiter la consommation de pétrole, interdire les centrales thermiques à charbon, interdire le déboisement des forêts tropicales, etc. En 1997, une conférence internationale s'est réunie au Japon, à Kyoto et a demandé aux différents pays d'adopter une série de mesures en ce sens. *C'est le fameux protocole de Kyoto*. Malheureusement tous les pays n'ont pas ratifié ce protocole - particulièrement les Etats-Unis qui sont le plus grand producteur de gaz à effet de serre. Il est indispensable que la majorité des habitants de la planète prennent conscience des dangers du réchauffement planétaire, modifient leurs comportements (économiser l'électricité, éviter le déboisement, protéger la biodiversité) et fassent pression sur les décideurs. Les Scouts ont leur rôle à jouer pour protéger la nature et faire changer les mentalités.

4.1. Protecteurs de la nature

Tous les jeunes devraient être spontanément des protecteurs de la nature, cela leur ouvrirait un monde d'activités passionnantes. Voici quelques exemples.

a. Création d'un refuge LPO

Un Refuge LPO est un terrain, petit ou grand, parc ou jardin, garrigue ou forêt, en ville ou en campagne, sur lequel le propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la nature. « REFUGE LPO – Jardin d'oiseaux » est un agrément de la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui est accordé à tout terrain sur lequel est initiée une démarche de valorisation de la nature.

Que nous dit la Ligue pour la Protection des Oiseaux? (<http://www.lpo.fr/refugeslpo/chezvous/index.shtml>).

"En France, à ce jour, il existe près de 11 000 REFUGES LPO. Créer un REFUGE LPO, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature, les oiseaux et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage sur son terrain. C'est aussi respecter l'environnement en adoptant chez soi des gestes écocitoyens. Ce lieu convivial permet à toute la famille dans leur jardin ou aux personnes de passage dans le parc de la ville de découvrir et d'apprécier la nature. Chaque créateur de REFUGE LPO s'engage à respecter la Charte des REFUGES LPO.

Créer un REFUGE LPO, c'est aussi respecter l'environnement en privilégiant le compostage, l'arrosage économique, l'utilisation raisonnée des produits de traitement..."

Les Scouts et Guides de France possèdent à travers le territoire des dizaines de centres de taille diverse, en pleine nature. Alors une idée : pourquoi ne deviendraient-ils pas des refuges LPO. Que les Pionniers et Caravelles se mobilisent et mettent la main à la pâte pour aider à créer et gérer ces refuges, voilà un projet sympa, non ?

b. Sauvegarder la forêt méditerranéenne

Tous les étés, on en parle : les incendies menacent la forêt méditerranéenne. Depuis plus de 20 ans, un responsable scout de Marseille, Alexandre Bonifay-Lion, anime une grande action de protection de la forêt méditerranéenne et d'éducation à l'environnement. Les jeunes peuvent y participer pendant les petites vacances de printemps et les grandes vacances pour effectuer des chantiers de nettoyage de la forêt, de débroussaillage, de prévention des incendies ou pour participer avec les pompiers et la protection civile à des veilles destinées à donner l'alerte en cas de fumée suspecte. Des actions de sensibilisation des promeneurs et des touristes à la protection de la forêt sont également entreprises. Pour toute information, consultez le site : <http://www.sgdf.fr/nature-environnement/>

c. Localisation et nettoyage des décharges sauvages

On trouve hélas de tout dans la nature: du lave-linge au milieu d'un pré au tas de canettes de bières en passant par des vieux canapés, des pneus, des huiles usagées ou de vieilles batteries. Sans parler des décharges sauvages qui devraient être fermées depuis longtemps et où l'on continue malgré tout à enfouir des déchets.

Ces déchets ne sont pas simplement une pollution visuelle. Ils ont aussi des répercussions sur l'eau que l'on boit, sur la terre qui nous nourrit, donc sur notre santé, sans parler des conséquences sur la faune qui nous entoure... Au lieu d'attendre que les pouvoirs publics s'en occupent, les Pionniers et les Caravelles, en liaison avec des associations de protection de la nature (par exemple : l'Association Nationale de Protection de la Nature : <http://www.snnp.com/>), peuvent photographier et localiser au GPS les décharges sauvages et participer à des actions de nettoyage.

d. Entretiens de zones humides et des rivières

Les zones humides - Etangs, mares, roselières - sont des écosystèmes particulièrement riches et utiles à la préservation de la biodiversité. Elles ont besoin de rafraîchissements réguliers. Autrefois les roselières étaient entretenues par les paysans qui venaient récolter les roseaux pour en faire des toits de chaume. Les points d'eau servaient d'abreuvoir pour le bétail et leur état était donc surveillé de près. Aujourd'hui, les zones humides font malheureusement partie des milieux les plus menacés partout en Europe !

En liaison avec des associations de protection de la nature, participez à des chantiers d'entretien des zones humides et des rivières : fauchage de roselières en hiver, vidange d'étangs, creusement de mares, dégagement de pièces d'eau, ... voici quelques-uns des travaux qui permettent de contribuer à la sauvegarde de tout un monde aquatique passionnant !

e. Protection des espèces animales menacées

Vous pouvez aussi vous mettre en relation avec des associations de protection de la nature, opérant dans votre région, et participer avec eux à la sauvegarde d'une espèce menacée. Par exemple, l'Office Nationale de la Chasse (et oui, même les chasseurs se préoccupent de la biodiversité !) a organisé des actions en faveur du grand hamster en Alsace. Le programme vise à : faire accepter l'espèce par les agriculteurs ; préserver les milieux de vie favorables à l'espèce ; suivre les populations et leur incidence sur les cultures ; sensibiliser le public, etc. Vous pouvez participer à des actions de ce type par exemple en contribuant au dénombrement des terriers sur le terrain, ou en soutenant des actions de sensibilisation du public.

L'Union Mondiale pour la Nature a publié une liste rouge des espèces menacées en France (<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html>), par exemple la barge à queue noire (rassurez-vous il s'agit d'un oiseau !) ou le lézard pyrénéen. Pourquoi ne pas prendre contact avec l'UICN et offrir vos services pour des actions sur le terrain ?

4.2. Promoteurs de la nature

Agir concrètement, sur le terrain, pour protéger la nature est essentiel, mais il est tout aussi important de mener des actions pour sensibiliser le public. Rien ne changera en effet tant qu'une majorité de la population ne sera pas persuadée que la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution et contre le réchauffement planétaire, exige de changer les attitudes et les comportements de chacun.

Participer à la sensibilisation du public est un nouveau terrain d'action qui vous ouvre des quantités de projets passionnants. En voici quelques exemples :

a. Changer les habitudes de consommation des jeunes

Le développement durable est celui qui satisfait les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. S'engager pour le développement durable, c'est faire des choix dans son comportement quotidien pour éviter de gaspiller les ressources naturelles. Selon les estimations, si le reste du monde se mettait à consommer comme dans les pays développés, il nous faudrait l'équivalent de 4 Terres supplémentaires. Dans les pays développés (par exemple en France), les jeunes représentent aujourd'hui un groupe important de consommateurs, et les habitudes qu'ils acquièrent maintenant joueront un rôle décisif dans les modes de consommation futurs. Leurs décisions en tant que consommateurs exercent une influence croissante sur les marchés et les styles de vie.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'UNESCO ont publié un guide intitulé "Youthxchange" que vous pouvez télécharger gratuitement (www.youthxchange.net/fr/). Lisez ce guide, il vous permettra de découvrir beaucoup de choses comme *l'empreinte écologique*. C'est un indicateur qui permet d'évaluer l'impact de nos choix de consommation sur l'environnement. Le calcul de l'empreinte écologique montre qu'aujourd'hui un habitant de la planète a besoin en moyenne de 2,3 hectares (1 hectare = 1 terrain de football) pour produire ce qu'il consomme chaque année et se débarrasser des déchets qu'il produit. C'est 40% de plus que ce qui est soutenable !

Le Guide vous donne quantité de conseils pratiques pour vous nourrir sainement, faire une utilisation raisonnable des détergents et des produits de toilette, se dégager de la dépendance automobile, réduire les déchets, optimiser l'énergie, etc. En un mot, consommer de manière durable. Vous pouvez utiliser ce guide bourré d'informations et d'idées pratiques pour réaliser une exposition et/ou un montage audio-visuel et les présenter à vos amis au Lycée ou à la Maison des Jeunes afin de les inciter à devenir des consommateurs responsables. Visitez aussi le site <http://www.youthxchange.net/fr/> où vous pourrez trouver plein d'idées d'action.

b. Lancer des actions pilotes pour l'environnement

Pour sensibiliser le public, il faut des réalisations concrètes. Voici quelques idées de projets que vous pourriez susciter dans votre village ou votre quartier :

Créer un parcours nature

Le lycée de Forges (77) - <http://cneap.scolanet.org/actualites/archives> - a récemment réalisé un parcours découverte "nature, faune et fleurs" dans le parc du château de l'Assomption, cadre de verdure se prêtant parfaitement à ce projet. Pourquoi ne pas faire la même chose dans un parc de votre commune afin de sensibiliser de manière agréable les habitants à la biodiversité et au développement durable ?

Créer un jardin bio-communautaire

A Mollkirch, petite commune de moyenne montagne à la porte de la vallée de la Bruche, certains habitants ont pris l'initiative de créer un jardin bio communautaire. Pourquoi ne pas faire de même dans votre ville ou votre quartier ? Une telle initiative permet d'améliorer la qualité de l'environnement tout en impliquant et en bénéficiant directement à la population locale. Pour en savoir plus, visitez le site : <http://pascal-ziegler.club.fr/pages/jardins.htm>

Coopérer avec un groupe de jeunes d'un pays en développement

Vous pouvez vous jumeler avec jeunes d'un pays en développement engagés dans une action de préservation de l'environnement et vous entraider dans la sensibilisation du public. C'est très motivant pour un public français que de voir ce que des jeunes sont capables de faire en Afrique ou en Asie.

Contribuer à l'animation de la Fête de la Nature

Chaque année, de nombreuses organisations de protection de la nature organisent la Fête de la Nature en mai, à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité. Renseignez-vous (<http://www.fetedelanature.com/>) et préparez, avec d'autres une grande animation dans votre quartier pour sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable.